

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier chargé de mission (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDD à temps complet de 18 mois , de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFP (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette indicative : 26 k€ et 32 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Champagnole (39)
<u>Prise de poste prévue :</u>	A partir du 1^{er} juillet 2023

Présentation du CNPFP

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFP) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFP est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Avec un taux de boisement de 48%, le Jura est le département le plus boisé de la région Bourgogne Franche-Comté et la forêt représente un secteur majeur de l'économie locale. Berceau de la futaie jardinée, la forêt jurassienne accueille cependant une grande diversité de peuplements feuillus et résineux. Le morcellement forestier y est très prononcé, le département regroupant plus de 45 000 propriétaires privés.

Le secteur d'activité couvre le nord et l'est du département, depuis la sylvo-écorégion « Saône, Bresse et Dombes » jusqu'aux reliefs de côtes et la moitié ouest du Premier plateau. La diversité forestière y est marquée, depuis les peuplements feuillus de la Plaine bressane (chênaies, mais aussi aulnaies-frênaies) jusqu'aux peuplements mixtes et aux sapinières du Premier plateau.



Description du poste

Les actions qui seront conduites par notre futur chargé de mission seront les suivantes :

- Actions de mobilisation et de regroupement, et en particulier, poursuite des actions de dynamisation de ce secteur forestier ;
- Animation et mise en œuvre des actions relevant du contrat d'objectifs et de performance du CNPF ;
- Vulgarisation de la gestion forestière durable : réunions d'information collectives, conseils et diagnostics individuels, formations, publications... ;
- Relations avec les organisations professionnelles, les partenaires du CRPF et les élus locaux ;
- Restructuration foncière (dont le suivi des annonces sur le site « La forêt bouge »).

Profil recherché

Formation – expériences

- BTS gestion forestière ou formation forestière équivalente.

Compétences et qualités requises

- Goût pour la prospection et les contacts ;
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe dynamique ;
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles ;
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives ;
- Une connaissance des outils SIG, type MapInfo ou QGis, serait un plus ;
- Permis B valide obligatoire, véhicule personnel à disposition.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé et au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59
- Jean-Christophe REUTER, Responsable développement forestier Jura : 07 64 89 13 61

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **5 juin 2023** dernier délai un dossier comprenant : une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste, un curriculum vitae détaillé, par mail ou par courrier à :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté

18 boulevard Eugène SPULLER - 21000 DION

bfc@cnpf.fr



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **mi-juin** dans les locaux du CRPF à LONS-LE-SAUNIER.



www.cnpf.fr

